

Ecrit par Echo du Mardi le 5 octobre 2022

Les élus de la MSA Vaucluse se mobilisent auprès de 5 écoles de la région



Du 3 au 7 octobre, les élus et agents de la <u>mutualité sociale agricole Alpes-Vaucluse</u> se mobilisent auprès des écoles pour sensibiliser les élèves à la nécessité de se nourrir avec des aliments de saison, locaux et de qualité.

Du 1^{er} au 9 octobre, les 13 760 élus bénévoles de la mutualité sociale agricole (MSA) organisent des évènements dans toute la France afin de mobiliser les populations rurales autour du thème de l'alimentation via trois thématiques : éducation à la santé, solidarités alimentaires et éducation des consommateurs.

Les élus et agents de la <u>MSA Alpes-Vaucluse</u> ont décidé de porter cette action auprès du public scolaire, du 3 au 7 octobre, afin de les sensibiliser à la nécessité de se nourrir avec des aliments de saison, locaux



Ecrit par Echo du Mardi le 5 octobre 2022

et de qualité.

Dans le Vaucluse, les élus et agents MSA interviennent, au sein d'écoles primaires, accompagnés d'une diététicienne. L'intervention s'articule autour de trois animations :

- Le jeu de l'arbre des saisons, qui permet de promouvoir une alimentation de saison et de sensibiliser le jeune public aux différentes phases de croissance des végétaux qu'ils consomment.
- L'intervention d'un agriculteur, afin de promouvoir son savoir-faire et les métiers de l'agriculture.
- La distribution de fruits de saison issus d'une exploitation locale.

Après avoir mené des actions à l'école Edouard Arnaud de la Bastide des Jourdans, à l'école Lucie Aubrac de l'Isle-sur-la-Sorgue et l'école élémentaire St-Roch d'Avignon, les élus et agents MSA se mobilisent cette semaine à l'école primaire La Galle à Uchaux, le jeudi 6 octobre, et à l'école Les Amandiers à Carpentras, le vendredi 7 octobre.

La mutualité sociale agricole

La MSA (mutualité sociale agricole) assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre.

Avec 27,4 milliards de prestations versées à 5,4 millions de bénéficiaires, c'est le deuxième régime de protection sociale en France.

Guichet unique, la MSA gère toute la protection sociale légale : la santé, la famille, la retraite et le recouvrement des cotisations. Elle a aussi une activité de médecine du travail et de prévention des risques professionnels. Elle développe auprès des populations agricoles une action sanitaire et sociale sous forme d'aides financières et d'actions individuelles et collectives.

J.R.